



Mairie de Lampaul-Guimiliau

Le Maire de Lampaul-Guimiliau

À

Mesdames et Messieurs les conseillers  
municipaux

**Nos Réfs : JYP/QP**

**Objet : Convocation au Conseil municipal du 7 novembre 2024**

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 7 novembre 2024 à 19 heures 30 en mairie

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H
- ✓ Transfert de compétence « assainissement collectif » - Transfert des résultats de clôture
- ✓ Transfert de compétence « eau potable » - Transfert des résultats de clôture
- ✓ Décision modificative n°4 – Budget principal
- ✓ Dénomination de la rue du lotissement « Prajou Kaer »
- ✓ Convention SDEF – Lotissement communal « Prajou Kaer »
- ✓ Avis du Conseil municipal sur la demande d'enregistrement d'une usine de teillage de lin
- ✓ Demande de subvention au CD29 dans le cadre du dispositif « Territoire Numérique Éducatif »
- ✓ Demande de fonds de concours « Projets communaux » auprès de la CCPL
- ✓ Adhésion au réseau DEPHY Collectivités
- ✓ Désignation d'un élu référent chargé de la lutte contre les espèces animales et végétales dont la prolifération menace la santé
- ✓ Rapport d'activités 2023 de la CCPL
- ✓ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service Eau et assainissement 2023 de la CCPL
- ✓ Motion de soutien à l'UBO
- ✓ Rapport d'activités 2023 du SDEF
- ✓ Informations dans le cadre des délégations du Conseil municipal au Maire
- ✓ Questions diverses

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération la meilleure.

Le Maire,  
Jean-Yves POSTEC

PJ :

- ✓ Dossier de séance
- ✓ PV de la séance du CM du 23.09.2024
- ✓ PADD et note de contexte
- ✓ Rapport d'activités 2023 de la CCPL
- ✓ RPQS Eau et assainissement 2023 de la CCPL
- ✓ Rapport d'activités 2023 du SDEF

